NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2008 :

Rue Général Leclerc à Rouen. Photo Evelyne P.

● L'association Sabine demande l'application de la Loi sur l'air de 1996 : *"A l'occasion des réalisations ou des rénovations de voies urbaines, doivent être mis au point des itinéraires cyclables"...*
Pourtant, en 2007 par exemple, l'axe des rues Alsace-Lorraine, Général Leclerc, Général Giraud a été réalisé sans aménagement cyclable !

En 1998, l'agglomération de Rouen s'est doté du plan Agglo-vélo : 210 kilomètres d'itinéraires cyclables continus en zone urbaine qui devaient être terminés en 2003...

En pointillés noirs, les aménagements cyclables réalisés à ce jour !

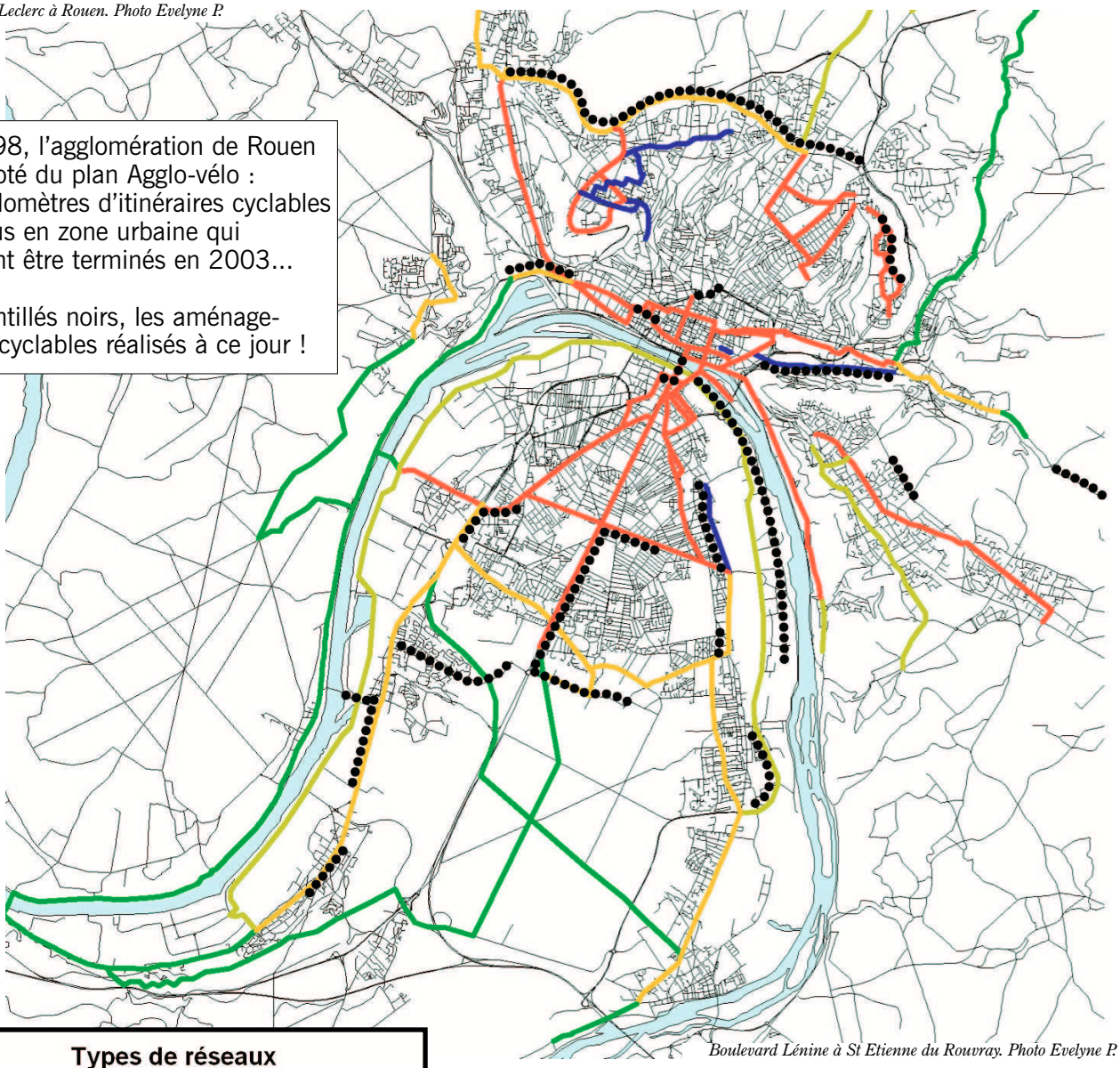

Boulevard Lénine à St Etienne du Rouvray. Photo Evelyne P.

● L'association Sabine demande la réalisation à très court terme du plan agglo-vélo : des itinéraires cyclables continus sur les principaux axes pour faciliter les déplacements quotidiens.